

La Gazette en Yvelines

OINVILLE-SUR-MONTCIENT

Des tensions entre des participants à une rave-party et les forces de l'ordre

Faits divers page 10

Label « Cité éducative » : mieux accompagner la jeunesse dans son avenir



Tous acteurs de la réussite !



Dossier page 2

Créées en 2019, les « Cités éducatives » visent à améliorer l'éducation dans son ensemble des enfants et des jeunes âgés entre 0 et 25 ans. Dans les Yvelines, elles étaient au nombre de neuf jusqu'en mai dernier : Carrières-sous-Poissy a rejoint ce dispositif et devient donc la dixième du territoire. Avec quels bénéfices ?



Actu page 4

LIMAY
Plus grand, plus moderne : le nouveau magasin Aldi ouvre ses portes

■ VALLEE DE SEINE

Plus de 250 entreprises pour la 7^{ème} convention d'affaires de GPSEO

Page 4

■ VERNEUIL-SUR-SEINE

Villes et Villages Fleuris : La commune se distingue

Page 7

■ CARRIERES-SOUS-POISSY

Dernière ligne droite pour les travaux de la rue des Frères Tissier

Page 8

■ TRAPPES

Deux cambrioleurs jugés après s'être introduits dans une maison

Page 11

■ BASKET-BALL

NM1 : Nouvelle défaite frustrante pour Poissy

Page 12

■ VALLEE DE SEINE

Le festival Blues sur Seine veut « s'ancrer à nouveau sur le territoire »

Page 14

VALLEE DE SEINE

Une journée inédite pour mettre en valeur le lien entre sport et handicap

Actu page 6



Actu page 7

MAGNANVILLE

Dylan Guelton : « Avec moi, il n'y a pas de langue de bois »



Sport page 12

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux dos à dos à l'issue du derby



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Label « Cité éducative » : mieux accompagner la jeunesse dans son avenir

Créées en 2019, les « Cités éducatives » visent à améliorer l'éducation dans son ensemble des enfants et des jeunes âgés entre 0 et 25 ans. Dans les Yvelines, elles étaient au nombre de neuf jusqu'en mai dernier : Carrières-sous-Poissy a rejoint ce dispositif et devient donc la dixième du territoire. Avec quels bénéfices ?

AURELIEN BAYARD

Pour qu'un enfant puisse devenir un citoyen éclairé, l'éducation est une priorité. Toutefois, l'égalité des chances n'est malheureusement pas la même pour tout le monde et des dispositifs correctifs sont mis en place afin de les rétablir. Cependant, « l'appel de Grigny » en 2017 avait mis en avant de nombreuses études indiquant que malgré son ambition essentielle, la politique d'éducation prioritaire ne parvenait plus à elle-seule à garantir cette égalité des chances. Il fallait donc innover et c'est ainsi que le label « Cités éducatives » est apparu en 2019. Renouvelable tous les trois ans, il permet à plus de 200 communes d'engager plusieurs actions à destination de leurs quartiers politiques de la ville grâce à une enveloppe annuelle de 200 000 euros, axées sur le public âgé entre 0 et 25 ans.

Sur notre territoire, Chanteloup-les-Vignes, Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Les Mureaux, Sartrouville, Trappes, Plaisir,

le maire carriérois, ravi de l'obtention du label. L'élu indique également avoir montré patte blanche pour en faire partie : « On a quand même fait pratiquement 3 millions d'euros d'investissement dans les écoles, sans compter la reconstruction de l'école élémentaire Jean Giono et les 15 millions qu'on va mettre pour Robert Badinter. »

Selon lui, le principal atout de la « Cité éducative » reste sa méthodologie qui apporte une structure aux actions menées. « Comme Monsieur Jourdain (personnage du Bourgeois gentilhomme de Molière, Ndlr) qui faisait de la prose sans le savoir, nous on faisait de la cité éducative sans s'en rendre compte » indique l'édile, citant au passage le passeport jeunesse et ses 6 dispositifs d'aide, dont un dernier cette année prévoit la prise en charge à 50 % des frais d'inscription à l'université.

Si on doit retenir tout de même un principe de base, ce serait la co-

prendre des décisions communes. Ce qui rend parfois complexe la mise en œuvre d'actions communes. »

En plus des enfants, les parents sont également au centre du projet. « Il n'y a pas de diplôme pour être parent » avance Fatimata Diop, conseillère déléguée en charge de la jeunesse à Mantes-la-Ville. De plus, ils peuvent ne pas être familiers avec la « culture de l'école » et se retrouvent démunis lors de moments importants comme la dépose des vœux sur Parcoursup. « On a parfois le problème de la langue » ajoute la conseillère municipale. Alors pour les accompagner dans la scolarité de leurs enfants, la municipalité organise des « cafés des parents » le samedi.

« Nous sommes tous acteurs de l'éducation ! » avance Catherine Arenou. Lors de la pose de la première pierre de la Cité éducative Simone Veil, Cathy Lamouille, cheffe du projet, avait détaillé cette affirmation logique : « On a créé un collectif de parents impliqués, volontaires, représentatifs de toute la ville. Ils se sont organisés avec des référents par spécialité. » L'ex-principale du collège René Cassin avait abondé en son sens. « Grâce à cela, ils se sentent écoutés, valorisés » notait Karine Bouscharain.

Eddie Aït souhaite aussi impliquer des parents d'élèves délégués. À Carrières-sous-Poissy, ils seront des relais d'informations, devront favoriser le dialogue, participer à la coéducation et faire remonter les besoins et propositions. « La semaine prochaine, on les réunit tous en mairie pour parler de choses concrètes et le 12 novembre, ils sont tous réunis à nouveau pour une formation sur le thème « c'est quoi le rôle d'être parents d'élèves délégués dans un collège, une école » » détaille l'élu.

Concrètement à quoi peut donc servir le label « Cités éducatives » à la dernière venue yvelinoise ? L'exemple le probant a été évoqué quelques lignes plus haut : la Cité éducative Simone Veil. « L'idée étant qu'un jeune passe un temps significatif sur les bancs de l'école,



La Cité Simone Veil sera un véritable campus éducatif que parents et enfants doivent investir.

mais il en passe également beaucoup en dehors. Nous avons fait nôtre le principe selon lequel « il faut tout un village pour élever un enfant » » explique l'élue chantelouvaise. Elle sera donc un véritable campus éducatif qui réunit physiquement : les écoles maternelles et élémentaires, le collège René Cassin rénové, la médiathèque et l'espace de restauration commun et un « Bâtiment des Coopérations » (incluant l'Espace Numérique Éducatif Inclusif, la Maison des Parents, le Pôle Jeunesse...)

Toutefois comparaison n'est pas raison. D'une part car ce chantier va coûter 21,5 millions d'euros et rentre surtout dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de la Noé. « D'autre part, parmi les villes à accompagner, nous sommes celle qui est la moins fragile en terme de sociologie » tempère l'édile carriérois qui a célébré l'obtention du label lors de l'exposition « Mathissime » le 4 novembre. À destination de tout public, dès sept ans, cette exposition imaginée par Cap Science offrira un outil ludique de sensibilisation aux mathématiques tant au jeune public, aux scolaires, aux centres de loisirs, au public familial, qu'aux publics du champ social, aux personnes âgées et en situation de handicap. Il a même déjà pu mettre en place des actions financées par l'ANCT en prévision de l'obtention du label comme « Fri for Mobberi », un programme de formation sur le vivre-ensemble afin de prévenir le harcèlement scolaire chez les enfants

de 0 à 9 ans en développant leurs compétences psychosociales.

L'impact le plus fort, bien que difficile à quantifier par un seul chiffre, est la cohésion créée. « Les acteurs de terrain restent davantage sur le territoire, car ils sont porteurs d'un grand projet commun qui donne du sens à leur mission, créant un cercle vertueux pour la qualité de l'enseignement » affirme Catherine Arenou. Même son de cloche pour Fatimata Diop. Depuis que Mantes-la-Ville a insisté sur l'apprentissage des sciences, « les membres de l'Éducation nationale font de bons retours sur ces matières » pointe la conseillère municipale.

Valable trois ans, ces trois villes n'ont pas vocation de garder le label ad vitam aeternam. Dans la cité chantelouvaise, l'objectif est d'atteindre l'autonomie éducative du territoire. « Mais tant que les indicateurs de réussite éducative et d'insertion professionnelle ne seront pas alignés sur la moyenne nationale, et tant que les effets du décrochage scolaire seront aussi sensibles, nous aurons besoin de ce dispositif » prévient Catherine Arenou dont la Ville a obtenu le renouvellement l'année dernière.

À Carrières-sous-Poissy, c'est un « correctif qui vient réparer des démarches non amorcées à cause des moyens financiers ». Mais les trois représentants des communes s'accordent sur le fait que la méthodologie de travail doit perdurer, label ou pas. ■



Le 21 mai dernier, Elisabeth Borne, ex-ministre de l'Éducation Nationale, et Juliette Méadel, ex-ministre déléguée chargée de la Ville, ont annoncé une salve de nouvelles labélisations pour la période 2025-2027. Parmi elles, Carrières-sous-Poissy.

Poissy et Carrières-sous-Poissy – depuis mai dernier – peuvent se targuer d'avoir ce « label d'excellence », comme le qualifie l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), copilote du dispositif. Toutefois, les axes prioritaires sont individualisés suivant les communes. « Chez nous, ce qui ressort, c'est la nécessité de renforcer l'apprentissage des savoirs fondamentaux et de promouvoir la continuité éducative » précise Eddie Aït,

construction. Tout d'abord, pour gérer une cité éducative, il y a une « troïka », une alliance éducative composée des membres de la Ville, de l'Éducation nationale et d'un représentant de l'État au niveau territorial (un préfet ou un sous-préfet, Ndlr). « Ce n'est pas toujours évident, concède Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes. Mettre en place un diagnostic partagé et continu nécessite du temps pour se réunir, échanger et

LA GAZETTE EN YVELINES

DITES OUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE

Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E.Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

LIMAY

Plus grand, plus moderne : le nouveau magasin Aldi ouvre ses portes

Démoli puis reconstruit afin de le rendre plus spacieux et respectueux de l'environnement, le magasin Aldi de Limay, situé au 30 rue Lafarge, accueille ses premiers clients ce mercredi 5 novembre.

■ MAXIME MOERLAND

Cela faisait plusieurs mois, depuis sa fermeture pour travaux, que les habitants l'attendaient : c'est ce mercredi 5 novembre que les Limayens et Limayennes ont pu arpenter à nouveau les rayons de leur magasin Aldi. L'enseigne de la rue Lafarge a en effet été démolie intégralement en mars dernier afin d'être complètement reconstruite « selon les standards les plus récents d'Aldi afin de le rendre plus spacieux, moderne », comme le souligne un porte-parole de la chaîne de magasins discount.

Des nouveautés symboles de modernité

Au-delà d'une surface de vente qui passe désormais à 969 m², le nouveau Aldi se dote de quelques nouveautés comme « des bornes de recharge pour véhicules électriques », un chauffage réversible « fonctionnant grâce à la récupération

de chaleur des groupes froids », un éclairage intégralement en LED, et des panneaux solaires « permettant de réduire sa consommation énergétique ».

Un investissement qui démontre une fois de plus la volonté de l'en-

seigne de s'ancrer profondément dans le territoire des Yvelines (qui compte 17 magasins), et plus particulièrement du Mantois : le magasin du quartier Mantes-Université a lui aussi bénéficié d'une rénovation d'ampleur il y a deux ans afin d'anticiper le renouveau du quartier (voir notre édition du 24 mai 2023), alors qu'un nouveau magasin devrait ouvrir ses portes sur la dalle du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie, dans les prochaines années. ■



L'enseigne de la rue Lafarge a été démolie intégralement en mars dernier afin d'être complètement reconstruite « selon les standards les plus récents d'Aldi afin de le rendre plus spacieux, moderne ».

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Des villes du territoire couvertes de « lauriers »

Le 30 octobre s'est déroulée la cérémonie du label « Ville active et sportive ». Les Villes de Carrières-sous-Poissy et Magnanville ont été récompensées respectivement par deux et un laurier, leurs premiers dans ce label.



« Ville active et sportive » compte jusqu'à 4 lauriers.

L'édition 2025 du label « Ville active et sportive » a récompensé le 30 octobre pas moins de 205 nouvelles communes, dont Carrières-sous-Poissy et Magnanville, au titre de leur engagement à faire de l'activité physique et sportive un levier essentiel de santé, de cohésion et d'attractivité. Ce label est piloté par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS) dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union Sport & Cycle (USC), sous le patronage du Ministère

des Sports. Pour le maire carriérois Eddie Ait, et son adjointe à la Vie associative et au bénévolat, Anne Jeaucour, « être récompensé témoigne de l'investissement particulièrement important de la municipalité en matière de promotion du sport depuis plus de 5 ans ». Quant à leurs homologues magnanvillois, ils ont indiqué que c'était « une fierté collective pour nos clubs, nos bénévoles, nos associations et nos habitants passionnés ». Elles rejoignent ainsi d'autres communes du territoire comme Buchelay et Villennes-sur-Seine. ■

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Villes et Villages Fleuris : La commune se distingue

La Ville de Verneuil-sur-Seine a décroché une troisième fleur à l'occasion de l'édition 2025 du concours national Villes et Villages Fleuris.

« Le slogan Ville où il fait bon vivre n'est pas qu'un affichage ». Voilà ce qu'a déclaré le jury du label nation-

nal Villes et Villages Fleuris à l'issue de sa visite, en juin dernier, dans la commune de Verneuil-sur-

Seine. De quoi le convaincre de lui attribuer une troisième fleur, après deux précédentes distinctions en 2015 et 2018.

« C'est tout un projet de ville »

« Trop rarement il nous est permis de ressentir à ce point l'équilibre recherché (et en phase d'être atteint !) entre injonctions de la vie moderne et bienfaits infinis du patrimoine naturel », a même conclu le jury dans son rapport. De quoi rendre fier le directeur des Espaces publics et du cadre de vie de la municipalité, Christophe. « Pour répondre à tous les critères, il ne suffit pas de bien planter. Il faut aussi penser globalement : écologie, sobriété énergétique, implication des habitants... C'est tout un projet de ville », souligne l'intéressé dans un communiqué. Parmi les aménagements réalisés, on note la plantation de 1200 arbres et arbustes en cinq ans, la rénovation ou la création de parcs, et la végétalisation de rond-points et d'écoles. ■



Créé il y a plus de 65 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense les communes qui œuvrent pour une qualité de vie durable, un environnement respecté et un cadre harmonieux.

VALLEE DE SEINE

Plus de 250 entreprises pour la 7^{ème} convention d'affaires de GPSEO

Le traditionnel rendez-vous des entrepreneurs de la Vallée de Seine se tiendra une nouvelle fois au forum Armand Peugeot de Poissy, le mardi 25 novembre de 10h à 17h30.

Sur le principe du « speed networking », les participants choisissent à l'avance les interlocuteurs qu'ils souhaitent rencontrer, et échangent pendant 15 minutes en toute confidentialité à propos de leurs projets : voilà le principe de la Convention d'affaires de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, qui permet depuis plusieurs années aux entrepreneurs du territoire de nourrir leur réseau au forum Armand Peugeot de Poissy.

Cette année, le rendez-vous est donné le mardi 25 novembre avec, dès 10h, le lancement des entretiens avant un « cocktail networking »

entre 12h30 et 13h30. Pour s'inscrire et rejoindre pas moins de 250 entreprises représentées, cela se passe sur la plateforme dédiée à l'adresse www.conventiondaffairesgpseo.fr. ■



Une occasion de mieux connaître le tissu économique du territoire.

POISSY

La bourse multicollections revient

La 19^{ème} édition de l'événement organisé par l'Etoile Philatélique de Poissy et ses environs, se déroulera le 16 novembre au Centre de Diffusion Artistique.

Avis aux passionnés de timbres, monnaies, cartes postales et autres trésors rares : la bourse multicollections revient pour une 19^{ème} édition à Poissy le dimanche 16 novembre, de 8h30 à 17h, au Centre de Diffusion Artistique.

Découvrez des pièces insolites en tous genres

Organisée par l'Etoile Philatélique de Poissy et ses environs, cette rencontre rassemble chaque année amateurs, curieux et collectionneurs avertis autour de leurs passions communes. L'occasion d'échanger, d'acheter, de vendre ou simplement d'admirer des pièces insolites issues de toutes sortes de collections. Un rendez-vous convivial et intergénérationnel, où l'histoire s'invite à chaque stand et où chaque objet a son anecdote. Comme à l'accoutumée, l'entrée est libre et ouverte à tous. ■



■ EN IMAGE

POISSY

D'Octobre rose à Movember

Pendant le mois d'octobre, Piscicaises et Piscicais se sont habitués à voir l'hôtel de Ville se parer de rose, afin de participer à la campagne annuelle de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Mais depuis quelques jours, voilà qu'une certaine moustache s'est fait une place aux côtés du ruban rose : en effet, en ce mois de novembre, Octobre rose laisse place au Movember, initiative mondiale qui vise à sensibiliser le public aux problèmes de santé masculine, notamment le cancer de la prostate, et le cancer des testicules. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Du bois de chauffage gratuit pour les foyers modestes

Depuis l'année dernière, les foyers triellois dont les revenus annuels ne dépassent pas 30 000 euros peuvent obtenir du bois de chauffage gratuitement en contactant le CCAS.

Face à la hausse des coûts de l'énergie, la Ville de Triel-sur-Seine reconduit son opération « Bois solidaire », lancée pour la première fois en 2024. Une première distribution a déjà eu lieu cette semaine, permettant à plusieurs foyers de recevoir gratuitement du bois de chauffage.

Une première distribution déjà réalisée

Destinée aux ménages dont les revenus annuels n'excèdent pas 30 000 euros, cette initiative vise à soutenir les habitants les plus modestes durant la période hivernale. L'an dernier, elle avait déjà permis à plusieurs familles trielloises de se chauffer dignement malgré un contexte économique difficile. Les personnes intéressées peuvent encore s'inscrire auprès du CCAS de Triel-sur-Seine au 01 39 70 72 34 ou par mail à ccas@triel.fr. ■

VILLA GABRIELLE A MANTES-LA-JOLIE – 16 LOGEMENTS

Du Studio au 5P Duplex

A partir de 167 500 euros TTC*



Crédits visuels : DLM Architectes (Architectes) et Sullivan Fouquay (graphiste)

Image à caractère d'ambiance non contractuelle

LIVRAISON T4 2026 – LANCEMENT COMMERCIAL

Afin de découvrir notre programme au cœur des Yvelines, merci de contacter notre conseiller immobilier
Laurent BERNARD au 06 17 31 18 74

* dans la limite des stocks disponibles

HC
HABITAT • COMMERCE

VALLEE DE SEINE

Une journée inédite pour mettre en valeur le lien entre sport et handicap

Ce jeudi 6 novembre, le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Yvelines Nord organise une matinée de conférences suivie d'une après-midi d'initiation à la pratique d'activités physiques adaptées aux personnes porteuses de handicap, afin de faire mieux connaître les ressources sport/santé accessibles dans les Yvelines.

■ MAXIME MOERLAND

Mettre le sport au service du soin : c'est le pari des hôpitaux publics des Yvelines Nord, qui organisent ce jeudi 6 novembre leur première journée handicap, sport et santé sur le site de Bècheville du CHI de Meulan-Les Mureaux. Médecins, patients, associations et champions paralympiques y rappelleront une conviction simple : bouger, c'est déjà guérir.

« Améliorer la prise en charge du handicap, c'est un sujet qui nous tient à cœur au sein de nos services hospitaliers », assure Cécile Tholot, secrétaire générale du groupement hospitalier du territoire des Yvelines Nord (GH-TYN). Il faut dire que cette journée est l'aboutissement d'une démarche commune engagée depuis plusieurs années au sein du groupement hospitalier : outre la mise en place d'un service territorial de médecine du sport, d'une Maison sport santé et

de services de soins médicaux et de réadaptation spécialisés, une coordinatrice de mission handicap en lien avec un réseau de référents sur les trois hôpitaux a été mandatée il y a un an, afin d'améliorer la continuité des soins aux patients porteurs de handicap et leurs aidants. « Cela a permis d'avoir une démarche collective autour du handicap », précise Cécile Tholot. L'organisation de cette journée est le fruit de tout ce travail de fond. Et il en ressortait un vrai besoin de pouvoir travailler sur cette question : mais comment on fait, derrière, pour vivre avec son handicap ? Comment se fait le lien dans le parcours de santé de la personne, et finalement, dans son parcours de vie ? ».

Pour répondre à ces questions, de nombreux intervenants prendront la parole dans la matinée de jeudi avec des professionnels de santé, des

patients, des responsables d'associations sportives mais aussi des sportifs de haut niveau yvelinois en situation de handicap avec, par exemple, la présence de la joueuse de tennis Pauline Déroutède et du nageur Alex Portal. « Ils représentent la vitrine de la gestion du handicap et de la pratique de sport de haut niveau », s'enthousiasme le Docteur Alain Frey. Médecin du sport à l'hôpital de Poissy-Saint-Germain, il est également directeur adjoint du département universitaire de Médecine des activités physiques et du sport à Paris-Saclay, et président de la Société régionale IDF de médecine du sport (SIFMED). Un profil idoine, donc, pour animer cette journée, car s'il y en a bien un qui est capable d'insister sur les bienfaits du sport pour les personnes en situation de handicap, c'est bien lui.

« Ce qui me tient à cœur, en dehors de la prise en charge médicale du handicap, c'est la prescription d'activité physique », souligne-t-il. C'est à la mode, on va dire, depuis maintenant quelques années. On prend en charge au sein du service pas mal de pathologies, de gens qui ont des pathologies chroniques et on les remet à l'activité physique. Il y a suffisamment d'études

qui ont démontré que leur proposer une activité physique permet, dans pas mal de situations, d'améliorer la condition de l'individu vis-à-vis de sa pathologie, certes, et en plus du handicap quand ils en ont un ».

La journée, qui se poursuivra sur le plateau de rééducation du CHIMM dans l'après-midi avec des ateliers d'initiation aux pratiques de sport adapté, servira aussi à valoriser le futur Institut Parasport Santé, en construction sur le site des Mureaux, appelé à devenir un centre expert en 2026. « Il sera le seul en France à pouvoir gérer la remise au sport complète chez les handicapés, et viser le sport de haut niveau dans le parasport, qui va être un élément moteur dans la région », s'enthousiasme le Docteur Alain Frey. ■



L'événement se déroulera sur le site de Bècheville de l'hôpital de Meulan-Les Mureaux, ce jeudi 6 novembre de 8h45 à 18h.

■ EN BREF

LES MUREAUX

Une agence de mannequinat internationale organise un casting

The Claw Models sera à la recherche de modèles homme et femme lors d'un casting organisé aux Ateliers du moulin des Mureaux, le samedi 15 novembre.

Et si vous tentiez votre chance ? L'agence internationale de mannequinat The Claw Models revient aux Mureaux pour un sixième casting organisé aux Ateliers du moulin, le samedi 15 novembre. L'agence est à la recherche de modèles classiques et atypiques, femmes (entre 1m75 et 1m81) et hommes (entre 1m85 et 1m91). Le casting est gratuit et ouvert à tous, à partir de 15 ans. Pour les personnes mineures, une autorisation parentale est obligatoire.

Sur place, il vous faudra simplement remplir un court formulaire avant de rencontrer les équipes de l'agence, puis d'effectuer une marche façon défilé, ainsi qu'un shooting photo rapide. Comptez en moyenne 30 minutes par passage (temps d'attente compris). Une tenue simple est conseillée pour ceux qui tenteront de devenir le visage de la mode de demain. ■

■ INDISCRETS

Voilà un sinistre dont se serait bien passée la municipalité de Magnanville : un incendie s'est déclaré sur le chantier de la future halle des sports, situé dans le complexe sportif Firmin Riffaud, le dimanche 2 novembre aux alentours de 22h30. Plusieurs camions de pompiers et de soldats du feu ont dû être dépêchés sur place pour venir à bout des flammes. Ils y sont enfin parvenus après plus de cinq heures de combat. « Je suis un maire en colère ce matin, a lâché le maire Michel Lebouc au lendemain du sinistre, sur les réseaux sociaux de la municipalité. À cause de certaines, ou certains, qui n'acceptent pas la politique municipale de sécurité que j'ai mis en place. [...] N'en déplaise à certains : je ne lâcherai pas, je ne me laisserai pas intimider par ces jeunes voyous, je vais mettre tout en œuvre avec la police nationale pour les retrouver ». S'il dénonce lui aussi un « acte inacceptable », l'élu d'opposition Dylan Guelton a une lecture différente de la situation. « Présenter cet incendie comme une conséquence des actions menées en matière de sécurité est un contresens : cet événement montre au contraire les limites de ces mesures ». ■

Alors qu'une grande partie des 2000 salariés de Stellantis reprenait le travail après trois semaines de congé forcé, voilà que le syndicat majoritaire de l'usine jette le trouble quant à la pérennité de la production automobile sur le site. C'est en tout cas ce qu'aurait évoqué Brahim Aït Athmane, à la tête du syndicat FO, lors d'une prise de parole publique révélée par *Le Parisien*. « Il faut transformer le site de Poissy. C'est inéluctable. Celui qui vous dit le contraire est un menteur absolu. L'automobile, aujourd'hui, c'est fini en tant que tel » a-t-il assuré, allant même jusqu'à évoquer l'année 2030 comme date butoir. « Lenjeu, c'est la formation des salariés. Peu importe qu'on produise des moulins à café ou des voitures, il faut s'adapter si on veut garder notre emploi. Dans tous les cas, nous nous battons pour maintenir l'emploi à Poissy ». ■

« Stop aux fake news ». Non, ce n'est pas un journaliste spécialisé dans les fausses informations qui est à l'origine de cette alerte, mais bien Samira Tafat, 1^{ère} adjointe de la Mairie de Poissy. Celle-ci a dénoncé, sur Facebook, la récente visite de Karl Olive auprès des riverains du chantier du T13, au niveau du boulevard Gambetta. « Depuis plusieurs semaines, les riverains multiplient les alertes : accès rendus difficiles, stationnements supprimés sans préavis, chaussées dégradées, bruit excessif, déchets laissés sur place... a souligné le député à l'issue de sa rencontre avec les habitants. Et surtout, une absence d'informations précises quant au calendrier, à la nature et à la durée des interventions. Certaines demandes, pourtant répétées, sont restées sans réponse ces derniers mois, tout comme les questions légitimes des habitants sur l'avancement réel des travaux ». Un post, publié sur les réseaux sociaux, qui a ulcéré l'adjointe au maire. « Pendant que vous redécouvrez Poissy à la faveur des élections municipales et de tout le temps libre offert par le « travail » parlementaire, les services de la Ville y œuvrent chaque jour, au contact direct des habitants, des entreprises et de l'ensemble des partenaires du T13. [...] À Poissy, nous n'avons pas besoin de caméras pour être présents sur le terrain. Nous préférons le travail de fond à la photo de façade ». Ambiance. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Un débat sur l'intelligence artificielle au sein des collectivités

La municipalité des Mureaux organise, vendredi prochain à la médiathèque, des tables rondes ouvertes à tous autour de l'IA en présence d'experts du secteur.

L'intelligence artificielle s'invite au cœur de l'action publique. Le vendredi 14 novembre, de 10h à 12h, la médiathèque des Mureaux (allée Joseph Hémard) accueillera une conférence-débat consacrée aux enjeux, aux opportunités et aux limites de l'IA dans les collectivités territoriales. Des experts et des acteurs du secteur anime-

ront plusieurs tables rondes pour décrypter concrètement comment ces technologies redéfinissent les métiers, les services publics et, plus largement, notre quotidien. Une rencontre ouverte à tous, pensée comme un espace d'échange et de réflexion sur un sujet qui touche désormais toutes les sphères de la société. ■



Le rendez-vous est donné à la médiathèque des Mureaux, de 10h à 12h.

MAGNANVILLE

MUNICIPALES 2026

Dylan Guelton : « Avec moi, il n'y a pas de langue de bois »

Élu d'opposition depuis 2020, l'écologiste Dylan Guelton s'affirme comme la candidature de rupture avec le maire de Magnanville. À 28 ans, ce consultant informatique fait valoir sa vision d'une commune plus « ouverte », « transparente » et « participative ».

■ MAXIME MOERLAND

Pour les Magnanvillois qui ne vous connaîtraient pas encore, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Magnanvillois de naissance, j'ai été à l'école maternelle, à l'école primaire, au collège et au lycée à Magnanville. J'ai fréquenté aussi des associations sportives et culturelles, j'étais au conseil d'administration de l'OMMASEC, l'association qui gère la salle de spectacle du Colombier et la vie culturelle. C'est ça qui m'a lancé dans la vie politique locale, puisque quand Michel Lebourg est arrivé, il a décidé de mettre fin à cette association qui était évidemment énormément financée par la Ville.

Qu'est-ce qui vous a motivé à vous lancer en tant que tête de liste ?

C'est quelque chose de longue date : en 2020, il y avait deux projets de listes différents face à Michel Lebourg, mais on a fusionné avant

même le premier tour et je suis devenu directeur de campagne de Nicolas Laroche (battu de 35 voix, Ndlr). On a géré le groupe tous les deux, à la fois la liste et après le groupe d'élus. Et quand Nicolas Laroche a démissionné, j'ai été à la tête du groupe d'élus d'opposition. Après, ça s'est fait assez naturellement quand on a parlé de 2026. J'ai demandé aux autres élus s'ils avaient la volonté de se présenter. Mais tout le monde sait très bien que tête de liste et potentiellement maire, c'est un investissement important. Donc finalement, personne n'en veut vraiment de ce siège-là. Moi, ce qui m'intéresse, c'est les dossiers, c'est de pouvoir travailler pour faire en sorte que ça se passe bien. Avec moi, il n'y a pas de langue de bois.

Quelles sont vos mesures phares pour Magnanville ?

Il y a une chose qui nous paraît importante, c'est que Magnanville

s'urbanise beaucoup, c'est une grosse inquiétude des gens. On ne peut pas vendre du rêve, mais notre objectif, c'est de faire tout ce qu'on peut pour que ça soit contrôlé, qu'on le fasse de manière intelligente, pour essayer de ne pas trop densifier d'un seul coup.

Ensuite, il y a eu beaucoup de com' sur la sécurité à Magnanville. Je sais que la vidéosurveillance, c'est une attente des gens. Il y a beaucoup de personnes qui ont l'impression que c'est très utile. Les études prouvent le contraire : c'est vraiment un sentiment de sécurité. Ce qu'il faut, c'est plutôt concentrer les financements sur la médiation, la présence humaine, et sur le développement de la police municipale, en leur donnant de bonnes conditions de travail.

Pour la santé, la problématique des médecins en tant que telle, on ne la résoudra pas, parce qu'il y a un manque de médecins à l'échelle nationale. Mais on veut insister sur la « prévention », faire en sorte que les gens ne soient pas malades, par exemple en favorisant la pratique sportive. On propose d'aider financièrement les familles aux revenus modestes pour qu'elles puissent inscrire leurs enfants dans un club de sport de la commune. Pour l'alimentation, on souhaite proposer



Dylan Guelton et son collectif font du respect de la « démocratie locale » leur cheval de bataille.

des paniers de fruits et légumes frais et locaux aux femmes enceintes, pour que les personnes aux faibles revenus puissent s'alimenter correctement.

Quant à l'environnement, il faut l'envisager comme une philosophie globale. On a des propositions que tous les camps reprennent : tout ce qui va aller dans le sens des mobilités douces, des transports en commun, on va essayer de l'encourager. Il y a des choses qu'on aimerait étudier, comme les panneaux solaires sur des grosses structures communales, la récupération des eaux pluviales... Chaque décision qu'on prendra doit être réfléchi par ce prisme-là.

Concernant le projet de prison, êtes-vous sur la même longueur d'onde que le maire, qui se bat contre sa construction ?

Oui, mais je mettrais une nuance :

quand le projet a été annoncé, Michel Lebourg n'était pas contre. Après l'annonce, quatre jours plus tard, on avait un conseil municipal, et les gens se sont rassemblés devant la mairie. La première chose qu'il leur dit, c'est « Vous êtes 400, vous n'êtes qu'une goutte d'eau, vous ne représentez pas les Magnanvillois ». Moi, je m'en rappelle très bien, et il y a beaucoup de gens qui se rappellent de cette histoire-là.

Avec ce projet, on cumule les choses qui ne vont pas : sur des champs au-dessus de nappes phréatiques, qui sont en plus argileux... En plus à côté d'un lycée, pas très loin du collège ? Évidemment qu'on est contre. Aujourd'hui, on n'a pas de nouvelles, je ne pense pas que ce soit la priorité. Pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Mais il ne faut pas laisser le sujet s'endormir. Peut-être que demain, il va falloir se remobiliser. ■

■ EN BREF

MANTES-LA-VILLE

Les associations peuvent déposer leur dossier de subvention

La Mairie de Mantes-la-Ville a ouvert sa campagne de subvention envers les associations locales. Elles ont jusqu'au 2 janvier 2026 pour y déposer leur dossier.

Les amoureux de la paperasse administrative vont être ravis. En effet, la municipalité de Mantes-la-Ville a annoncé le 26 octobre

avoir lancé la campagne de subventions de fonctionnement 2026 pour les associations locales. Des conditions sont à respecter : l'asso-

ciation demandeuse doit avoir au minimum 1 an d'activité, s'assurer de la viabilité de son projet et avoir un intérêt local, qui se traduit par le nombre de bénéficiaires Mantevillois avec des programmes d'actions en lien avec les besoins du territoire. Des documents sont également indispensables comme le Cerfa n° 12156-06, le rapport d'activité 2025 et le bilan financier 2025.

Des demandes uniquement en ligne cette année

Attention, cette année, les demandes se font uniquement en ligne en allant sur le site de la Ville (www.mantes-la-ville.fr puis Accueil Actualités Lancement de la campagne de subventions de fonctionnement 2026 pour les associations locales). En cas de difficulté de complétude du dossier, vous pouvez envoyer un mail à association@manteslaville.fr afin de vous accompagner. La date de limite de dépôt des dossiers est le vendredi 2 janvier 2026 à 23 h 59. ■



Les associations ne pourront réaliser le demande de subvention uniquement en ligne.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

Le Monde de Jamy fait escale au centre de tri Emmaüs

Pour son émission sur les impacts de l'industrie textile sur la planète, Jamy Gourmaud et les caméras de France Télévisions ont rendu visite au centre de tri Emmaüs de Chanteloup-les-Vignes. Diffusion prévue le 17 novembre.

Dans le cadre de son nouveau numéro de l'émission « Le monde de Jamy », diffusé lundi 17 novembre à 21 h 05 sur France 3, Jamy Gourmaud s'est rendu en Vallée de Seine pour parler textile. Dans « Comment s'habiller sans essorer la planète ? », le journaliste connu pour l'émission culte *C'est pas sorcier* s'intéresse à l'impact dévastateur de la mode sur l'environnement, et fait une halte dans les Yvelines, au centre de tri Emmaüs de Chanteloup-les-Vignes.

Là, il suit le parcours des vêtements que nous jetons par milliers, observe comment ils sont triés, récupérés ou recyclés, et rencontre celles et ceux qui donnent une seconde vie

à nos habits oubliés, dont la PDG du Relais Val de Seine - Emmaüs, Émilie Morand. Un passage local qui illustre l'une des rares solutions concrètes pour lutter contre la fast-fashion : prolonger la vie des habits plutôt que d'en acheter toujours plus. ■



À l'origine de notre surconsommation, Jamy Gourmaud décrypte notamment l'invasion du synthétique, qui a fait chuter les prix de nos garde-robes.

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Avec son vélo, il se balade pendant 5 ans autour du monde

En avril dernier, Nicolas Berthet est parti faire le tour du monde, mais pas n'importe comment. Le Conflanais a décidé d'utiliser son vélo afin de parcourir plus de 60 000 km et traverser une soixantaine de pays. En prenant son temps et en étant au plus proche de la nature.

■ AURELIEN BAYARD

Des porte-clefs sur son sac, un tatouage sur son poignet, Nicolas Berthet ne peut le cacher : il adore le vélo. Cette passion pour la petite reine a débuté en 2020 lorsque le Conflanais s'était lancé le défi d'engloutir 1 000 km d'asphalte en réalisant une boucle entre Paris et Dijon, avec comme escales Troyes et Orléans. Là, proche de la nature, l'ingénieur en économie circulaire pouvait se remémorer ses rêves d'enfance : devenir Indiana Jones, mais il a vite compris que l'archéologie ne ressemble pas à un film de Steven Spielberg. Souhaitant toutefois rassasier sa soif de découverte, Nicolas décide de préparer un projet plus fou : faire le tour du monde, à vélo, bien entendu.

Il commence à mettre de l'argent de côté - 20 000 euros en tout - en ne demandant aucune aide pour tenir avec 10 euros par jour. « La nourriture est la plus grosse dépense, car je

dors dans une tente et je ne consomme aucun carburant » détaille le jeune homme de 28 ans. Plutôt sportif, il assure pouvoir parcourir entre 80 et 100 km mais préfère flâner et sortir des sentiers battus pour profiter au mieux des paysages qui lui sont offerts. « Dans les Dolomites, j'ai eu un gros coup de cœur pour deux massifs plus petits avec des canyons et des gouffres » se remémore Nicolas.

Le départ s'est tenu en avril dernier sur les quais de Seine de Conflans-Sainte-Honorine, entouré de tous ses proches. L'émotion était palpable mais il n'a pas hésité à enfourcher son destrier métallique. Pour gérer cette séparation, l'ingénieur en économie circulaire a mis en place quelques rituels comme appeler sa famille tous les deux jours ou poster des photos sur son compte Instagram. « Cela me fait du bien à moi aussi » concède l'Yvelinois, les interactions offertes par les

réseaux sociaux lui rappelant qu'il n'est pas vraiment « seul ». Le plus difficile reste pour sa copine.

« Elle savait que j'avais ce projet lorsque l'on s'est rencontrés, explique Nicolas, elle m'a même aidé à tout préparer. » En plus de se parler quotidiennement « quand le réseau veut bien », les deux tourtereaux ont trouvé une solution palliative afin de supporter la distance : se retrouver sur les routes tous les deux mois. « Cet été, on a passé un mois au Monténégro, je l'ai vue en Grèce avec mes parents et à la mi-novembre, elle sera à Cappadoce (Turquie, Ndlr) » énumère le Conflanais. Par ailleurs, Nicolas est bien conscient qu'il doit

rassurer les personnes qui lui sont chers. Le jeune homme de 28 ans est donc géolocalisable grâce à l'application Polarstep, bien utile quand on essuie les orages violents du canyon Köprülü par exemple.

Durant son périple, il va même devenir une petite attraction. Quand Nicolas sera de passage au Kirghizstan, l'ambassade de France va créer un événement autour du cyclisme et mettra le baroudeur en avant. Le Conflanais a déjà parcouru 9 000 km sur les 60 000 prévus théoriquement : « Je pense que je vais finir aux alentours de 80-100 000 km. Dans le monde le champ des possibles est infini. » Rendez-vous donc dans cinq ans pour qu'il puisse nous narrer le fil de ses aventures à travers 60 pays du globe. ■



Avec ses bagages, le vélo de Nicolas pèse en tout une soixantaine de kilos.

INSTAGRAM NICOLAS RE CYCLE

■ EN BREF

CHANTELOUP-LES-VIGNES

L'appartement Zéro Déchet s'arrête dans la ville

Du 6 au 24 novembre, Seynergie Lab présente son appartement « Zéro Déchet » au niveau de la place du Pas.

Dans la cuisine, dans la salle de bains, venez questionner vos habitudes en visitant l'appartement « Zéro Déchet » ! À partir du 6 novembre et jusqu'au 24 novembre, Seynergie Lab présente ce dispositif au niveau de la place du Pas à Chanteloup-les-Vignes, à côté du centre social Espoir. En plus de cela, vous pourrez visiter l'exposition « Soyons malins, consommons bien » et des ateliers pédagogiques seront également au programme, accessible uniquement sur réservation. L'inscription se fera en écrivant à l'adresse c.nabrin@seinerlab.fr ou en composant le 06 85 89 23 80. L'entrée est libre. Ainsi, vous découvrirez quels gestes participent à la réduction des déchets et à la préservation des ressources. Une journée d'ouverture au grand public est prévue le 24 novembre sur réservation via HelloAsso. Un événement s'inscrivant dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets et qui a reçu la labellisation de l'ADEME. ■

■ EN BREF

CONFLANS-SAINT-HONORINE

Un boisement participatif sur l'Île de Devant

La Ville de Conflans-Sainte-Honorine, en partenariat avec Île-de-France Mobilités, organise une opération de boisement participatif sur l'Île de Devant, dans le cadre de la compensation environnementale du prolongement du Tram T13.

Les habitants sont invités à enfiler bottes et gants le samedi 29 novembre prochain, afin de partici-

per à une opération de boisement participatif sur l'île de Devant, à Conflans-Sainte-Honorine.

Une activité ouverte à tous, dès 7 ans (accompagné d'un adulte), pour contribuer à la reforestation locale dans le cadre de la compensation environnementale du prolongement du Tram T13.

6 000 arbres et arbustes seront plantés

En partenariat avec Île-de-France Mobilités, plus de 6 000 arbres et arbustes seront plantés cet automne, dont 300 par les Conflanais lors de cette journée citoyenne. Une façon de renforcer la biodiversité et de redonner vie à cet espace naturel emblématique tout en impliquant les habitants. L'événement, gratuit et limité à 80 participants, promet un après-midi utile et pédagogique.

La traversée jusqu'à l'île s'effectuera en navette fluviale, avec des départs toutes les 30 minutes entre 13 h et 14 h 30. Pour vous inscrire, cela se passe sur le site de l'opérateur de transport francilien (iledefrance-mobilites.fr). ■



Quatre créneaux sont disponibles pour vous inscrire en ligne.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

CARRIERES-SOUS-POISSY

Dernière ligne droite pour les travaux de la rue des Frères Tissier

En chantier depuis novembre 2024, la rue des Frères Tissier entre dans leur dernière phase opérationnelle. Les opérations prévues feront la part belle aux mobilités durables et à l'apaisement des circulations.

La requalification de la rue des Frères Tissier de Carrières-sous-Poissy devrait se terminer bientôt. En effet, les travaux - conduits la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et la Ville - rentrent dans leur dernière phase opérationnelle après quasiment un an de chantier. Dans celle-ci est prévue l'installation d'une nouvelle infrastructure de recharge pour véhicules électriques (face au 9 rue des Frères Tissier), deux points de charge à 22kW accessible 24/24 et 7j/7, quatre places de stationnement PMR et 32 emplacements de stationnement pour vélos.

De plus, 170 mètres de voiries seront créés ainsi que 300 mètres de voies sécuri-

sées pour les vélos. Par ailleurs, ces opérations permettront également la résidentialisation du quartier des fleurs. Grâce à cela, la Mairie se targue de désenclaver 859 logements entre l'avenue Vanderbilt et la rue Maurice Berteaux. ■



18 arbres, 16 cépées (troncs multiples) et plusieurs végétaux ont également été plantés afin de valoriser la qualité paysagère du quartier.

VILLE DE CARRIERES-SOUS-POISSY

La Gazette en Yvelines

**OFFREZ
UNE
MEILLEURE
VISIBILITÉ
À VOTRE
MARQUE**

ACTUALITÉS

**FAITS
DIVERS**

SPORT

CULTURE



Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr

Tél. 01 75 74 52 70

9 Rue des Valmonts,
78711 Mantes-la-Ville

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ LA REDACTION

La fête est finie alors qu'elle avait bien commencé. La petite parcelle située entre les communes de Mézy-sur-Seine et Oinville-sur-Montcient d'un agriculteur est souvent le lieu d'une rave-party illégale, bien qu'elle soit « une zone boisée et difficile d'accès » comme le rappelle la Préfecture des Yvelines. Cette année, elle s'est déroulée entre le 31 octobre et le 1^{er} octobre.

Dès 1h du matin, jusqu'à 400 personnes (selon la Préfecture) se sont rassemblées sur ce site, installant un important dispositif de sonorisation ainsi que des tentes à la lisière des bois, dans un contexte de forte consommation d'alcool et de stupéfiants. Les effectifs de la police nationale et de la gendarmerie nationale ont immédiatement été mobilisés sur place pour sécuriser le périmètre.

Le contact établi par les forces de l'ordre auprès des organisateurs a permis une interruption de la mu-

OINVILLE-SUR-MONTCIENT Des tensions entre des participants à une rave-party et les forces de l'ordre

Une rave party s'est déroulée entre le 31 octobre et le 1^{er} novembre sur un terrain situé entre Mézy-sur-Seine et Oinville-sur-Montcient. 400 personnes ont dû être expulsées, parfois avec quelques heurts.

■ AURELIEN BAYARD



La Préfecture avait publié un arrêté interdisant les rassemblements de personnes du 31 octobre au 3 novembre 2025.

sique et le début de la dispersion des participants. Cependant, une cinquantaine refusait de partir et la situation a commencé à se tendre aux environs de 5h30. Quelques projectiles étaient lancés en direction de la police et de la gendarmerie. Les CRS ont dû être appelés en renfort afin de venir en aide aux effectifs déployés sur le terrain. Le service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (SDIS 78) et la Croix-Rouge française ont été également dépêchés sur les lieux.

Comme les comportements agressifs ne cessaient pas, les forces de

l'ordre ont utilisé la manière forte afin de stopper les agissements. Le bilan fait état de trois blessés légers parmi les effectifs de police et quatre blessés légers parmi les participants. De plus, trois interpellations ont été réalisées : une pour violences sur personne dépositaire de l'autorité publique et deux autres pour outrage et rébellion.

À 11h30, tous les participants étaient enfin dispersés, laissant derrière eux un champ de blé labouré par des traces de pneus. 78Actu indique que le propriétaire envisage de porter plainte. ■

MANTES-LA-VILLE Plus de 700 kg de cannabis saisis par la brigade antistupéfiants des Yvelines

Les agents de la brigade antistupéfiants des Yvelines ont réussi à mettre la main sur 6 millions de produits stupéfiants – 755 kg de résine de cannabis et 1 kg de cocaïne – le 26 octobre à Mantes-la-Ville.

Depuis mars dernier, la Préfecture des Yvelines a annoncé avoir fait de la lutte contre le trafic de drogue

une de ses priorités. C'est donc un gros coup de filet que vient de réaliser l'OFAST (officine antistupé-

fiant) des Yvelines. Comme nous l'apprend 78Actu, ceux-ci ont mis la main dans un appartement de Mantes-la-Ville – servant de « nourrice » – sur un stock de 755 kg de résine de cannabis et 1 kg de cocaïne le 26 octobre. Ces produits auraient pu rapporter environ 6 millions d'euros aux dealers.

Quatre Yvelinois arrêtés

D'ailleurs, quatre Yvelinois – trois hommes et une femme – ont été arrêtés et placés en garde-à-vue. Dans le lot, deux sont déjà connu défavorablement des services de police pour le même genre d'affaire. À l'issue de leur garde à vue, les trois hommes ont été placés en détention provisoire tandis que la femme a été mise sous contrôle judiciaire. Le site internet d'informations locales ajoute que le tribunal de Versailles a ouvert une information judiciaire le 30 octobre pour les chefs d'inculpation suivants : transport, acquisition, détention et offre cession de produits stupéfiants ainsi que de participation à une association de malfaiteurs. ■



Les trafiquants de drogue auraient pu vendre cette marchandise pour environ 6 millions d'euros.

TRIEL-SUR-SEINE Il oublie son clignotant... Et finit avec un an de prison

Un homme de 22 ans s'est fait arrêter par la BAC de Conflans-Sainte-Honorine au niveau de la rue de l'Hautil, à Triel-sur-Seine, car il avait oublié de mettre son clignotant. Positif aux stupéfiants, il en avait également dans son véhicule. Il a été condamné à deux ans de prison dont un ferme.

Le 21 octobre vers 4h du matin, au niveau de la rue de l'Hautil à Triel-sur-Seine, l'équipage de la BAC de Conflans-Sainte-Honorine remarque un véhicule dont le conducteur omettait d'utiliser les signaux lumineux pour changer de direction. Les fonctionnaires décident alors de procéder au contrôle de l'homme de 22 ans et lui signifient l'ordre de s'arrêter. Celui-ci obtempère sans problème.

problème les faits et qu'en plus, il est bien sous l'emprise de stupéfiants. Déjà connu pour des faits similaires, le jeune est alors interpellé et ramené au commissariat pour être placé en garde à vue. La perquisition de son véhicule permet la découverte de huit pochons contenant de la résine de cannabis ainsi que deux sachets en plastique contenant des sachets de poudre blanche.

Les forces de l'ordre sentent une forte odeur de cannabis dans l'habitacle et sur le siège avant passager. Le conducteur reconnaît sans

Déferé au tribunal judiciaire de Versailles, il est condamné à deux ans d'emprisonnement dont un an avec sursis. ■



8 pochons contenant de la résine de cannabis ainsi que deux sachets en plastique contenant des sachets de poudre blanche ont été retrouvés dans la voiture.

FLINS-SUR-SEINE L'ancien Courtepaille touché par les flammes

Un incendie a ravagé le restaurant Malda Grill se trouvant dans la zone d'activités des Mériels à Flins-sur-Seine. Cet événement est survenu dans la nuit du 29 au 30 octobre.

Un comble. La salle de restauration du Malda Grill – spécialisé dans les grillades – a pris feu dans la nuit du 29 au 30 octobre. D'après 78Actu, une trentaine de pompiers – avec neuf véhicules et trois lances – ont dû intervenir afin d'éteindre ce qui s'avère être un violent incendie. En effet, seuls la partie administrative, la cuisine, et l'endroit de stockage ont pu être sauvés des flammes. « Le feu est monté au niveau de la charpente qui a commencé à brûler » a indiqué Christophe Leleu, commandant des opérations de secours au site internet d'informations locales.

Pour la question de savoir si l'incendie est criminel ou accidentel, les forces de l'ordre ont préféré botter en touche pour le moment. « Il y a des analyses qui sont en cours et qui vont prendre un peu de temps. On ne va écarter aucune possibilité.

Mais la thèse de l'incendie accidentel n'est pas la plus probable » indique une source proche du dossier à 78Actu.

Le Malda Grill était ouvert depuis mars 2024 et avait remplacé l'ancien Courtepaille qui avait mis la clef sous la porte en 2023. ■



« Ça fait mal car ce restaurant c'est quand même deux ans de notre vie » a déploré l'un des associés du Malda Grill à 78Actu.

GUYANCOURT

Les camps de roms qui s'étaient installés dans plusieurs quartiers sont partis

À Guyancourt, les deux campements de roms, qui s'étaient installés de manière illégale à la Petite minière ainsi qu'à Bouviers, ne sont désormais plus présents.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Bonne nouvelle pour les Guyancourtois. Les deux camps de roms qui s'étaient installés illégalement, au grand dam des habitants, depuis plusieurs mois dans différents quartiers de Guyancourt (Bouviers et la Petite minière), ont été démantelés. Le maire DVG de Guyancourt, François Morton, est revenu sur ces expulsions dans son Facebook live du 13 octobre dernier.

« Un mot sur un sujet qui revient très régulièrement lors de nos rencontres en Facebook live, et ailleurs, c'est la situation des deux campements occupés illégalement par des roms à Guyancourt », a débuté l'élu, avant d'annoncer la bonne nouvelle. « Pour celui de la Minière - je rappelle que c'est un terrain

municipal - l'expulsion a eu lieu le 1^{er} octobre. Elle s'est déroulée sans aucun heurt dans le respect des procédures juridiques qui avaient été engagées dès le 1^{er} jour d'ailleurs », s'est félicité l'édile.

Un arrêté de nettoyage pour ce terrain a été pris par la municipalité.

Ainsi, « un peu plus de 180000 euros sont d'ores et déjà investis pour sécuriser et nettoyer le site afin de garantir un cadre de vie serein pour les riverains de ce site », a poursuivi le

maire. L'opération de nettoyage et de sécurisation, déjà entamée, est actuellement en cours.

Concernant le site de Bouviers, la situation est en passe de revenir à la normale. « J'ai eu un entretien dernièrement avec le propriétaire du terrain [sur lequel se sont installés les roms] et avec le préfet des Yvelines (Frédéric Rose, Ndlr) et je peux vous dire que l'expulsion est imminente. J'ai échangé dernièrement avec le propriétaire qui s'est engagé à procéder, dès la libération des lieux, au nettoyage et à la mise en place de mesures destinées à empêcher toute nouvelle installation », a conclu l'édile. ■



Les campements de roms qui s'étaient installés de manière illégale depuis plusieurs mois à Guyancourt sont partis.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

COIGNIÈRES

Une journée sécurité routière a été organisée le 18 octobre

À Coignières, la Police nationale des Yvelines a mis en place une journée de sensibilisation à la sécurité routière le 18 octobre, en lien avec Octobre rose, mois consacré à la lutte contre le cancer du sein.

Le 18 octobre, dans le cadre d'Octobre rose, le mois consacré à la recherche contre le cancer du sein et à son dépistage, la Police nationale des Yvelines a proposé une journée sécurité routière, à Coignières. Au

programme de cette journée, des démonstrations sur les équipements de protection individuelle, notamment les airbags moto, ainsi que des balades encadrées par les agents. ■

TRAPPES

Un important trafic de stupéfiants démantelé

Les policiers de l'Ofast de la police judiciaire ont mis fin à un important trafic de stupéfiants, à Trappes.

Le 13 octobre, l'Office anti-stupéfiants (Ofast) de la police judiciaire a démantelé un important trafic de stupéfiants, à Trappes. « Lors des perquisitions, les enquêteurs ont saisi 10,9 kg de cannabis, deux armes de poing, une centaine de munitions

ainsi que 20080 euros en numéraire », a indiqué, le 27 octobre, la Police nationale sur son compte X (anciennement Twitter). Au total, 11 personnes ont été interpellées et six d'entre elles ont été placées en détention provisoire. ■

TRAPPES

Deux cambrioleurs jugés après s'être introduits dans une maison

À Trappes, ils s'étaient garés dans le jardin d'une maison en voiture et avaient laissé les lumières allumées pendant qu'ils cambriolaient le pavillon. Deux cambrioleurs, pas très discrets, sont passés devant le tribunal le 28 octobre.

■ PIERRE PONLEVÉ (La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines)

Deux cambrioleurs, âgés de 34 et 40 ans, sont passés devant le tribunal judiciaire de Versailles le 28 octobre, pour s'être introduits, deux jours avant, dans une maison située dans l'avenue Jean-Baptiste Kléber, à Trappes.

preuve de discrétion en garant par exemple leur voiture directement dans le jardin de la propriété. Ils se sont ensuite dirigés dans un cabanon pour chercher des outils qui serviraient à fracturer la porte d'entrée du pavillon.

« Les deux individus, sans domicile fixe et habitués à dormir dans une voiture, étaient fortement alcoolisés ce soir-là. Et visiblement, ils n'avaient rien prémédité. L'un d'entre eux présentait d'ailleurs une grande balafre au front, preuve que leur intrusion a été chaotique », relate un article de 78actu.

L'un des deux va raconter à l'audience, « avoir vu une maison qui n'était ni abandonnée, ni insalubre. Ça se sentait qu'il n'y avait pas trop de vie. Je sais reconnaître une propriété entretenue ou non. Celle-là était d'un niveau intermédiaire ». Lors de leur intrusion, les cambrioleurs n'ont visiblement pas souhaité faire

« Enfin, ils ont fait du bruit et laissé la lumière allumée à l'intérieur de la maison. Suffisant pour que des voisins préviennent la police. Ils étaient au courant que les propriétaires passaient des vacances au Portugal », poursuivent nos confrères.

Les deux prévenus sont déjà connus de la justice

Avant que les forces de l'ordre n'arrivent, les deux mis en cause ont pris le temps de se balader dans toute les pièces de la maison, en jetant des habits au sol et posant plusieurs boîtes et valises sur un lit. « J'ai sorti les vêtements du placard,

testé un jean Levis, mais il m'arrivait au mollet. Quand j'ai vu qu'il y avait des chaussures de femmes, j'ai tout reposé. Si j'avais pu me renouveler au niveau vestimentaire, je l'aurais fait. Je voulais un change. Et revenir plus tard pour dormir », s'est justifié un des deux prévenus.

Lorsque les policiers arrivent sur place, ils n'ont plus qu'à cueillir les deux hommes qui sont ressortis de la maison avec aucun objet sur eux. Un élément que leur avocat va mettre en avant lors du procès : « On a affaire à deux pauvres types qui sont ivres, ce n'est pas grandiose, a plaidé ce dernier. Dans ce dossier, il y a un fond de misère qui est assez

prégnant. Quand ils sont sortis de la maison, ils n'avaient strictement rien sur eux ! Il ne faut pas les envoyer en prison jusqu'à la fin de leurs jours ».

Le quarantenaire, dont le casier judiciaire comporte déjà neuf mentions pour différents motifs (vol avec violence, recel, conduite sous l'empire de produits stupéfiants...), a déclaré avant le verdict : « Je m'excuse, je vais rembourser les victimes. Si je peux les aider, je n'hésiterai pas. Je ne suis pas du tout une mauvaise personne. Je fais un travail sur moi-même pour ne pas devenir un plus gros délinquant ». Quant à son compère, il est également connu de la justice, avec

quatre mentions inscrites dans son casier judiciaire.

Après la délibération, les juges ont prononcé 15 mois de prison dont 6 mois avec sursis, assortis d'un sursis probatoire pendant 3 ans, pour le plus âgés des deux. « Avec, au passage, la révocation d'un précédent sursis probatoire. Il aura donc un an ferme à effectuer », poursuit 78actu.

Tandis que le second a été condamné à 12 mois, dont 6 avec sursis probatoire sur deux ans. « À leur sortie de prison, les deux mis en cause devront par ailleurs effectuer 140 heures de travaux d'intérêt général », conclut le média local. ■



Le tribunal de Versailles a jugé deux cambrioleurs amateurs qui se sont introduits dans un pavillon situé à Trappes, de manière indiscrète.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

Tribune remplie, tension palpable tant sur le terrain qu'en gradins : pas de doute, samedi dernier était bien un jour de derby au stade Léo Lagrange des Mureaux. Les deux voisins que sont le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux ont en effet croisé le fer à l'occasion de la 5^{ème} journée de R1, alors que les deux équipes restaient sur une victoire en championnat.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les locaux ont mesuré l'enjeu de la rencontre : dès les premières minutes, les joueurs de l'OFCM ont fait comprendre à leurs homologues du Mantois qu'ils comptaient bien effacer la défaite de la saison passée. Une belle entame rapidement récompensée, avec un mouvement collectif exécuté avec brio : bien lancé dans la profondeur, l'ailier muriautin adresse un centre en une touche au second poteau à son homologue de l'aile gauche,

FOOTBALL

R1 : Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux dos à dos à l'issue du derby

Les deux clubs de la Vallée de Seine se sont quittés sur un match nul (1-1), le samedi 1^{er} novembre, lors de la rencontre comptant pour la 5^{ème} journée du championnat de R1.

■ MAXIME MOERLAND



Un match nul qui, au final, n'arrange personne au classement.

qui n'a qu'à pousser au fond des filets (7^{ème} minute).

Piqués dans leur orgueil, les Mantais tentent de se sortir de la tenaille muriautine avec des relances propres qui sont à deux doigts de porter leurs fruits, en témoigne le centre venu de la droite repris d'une tête croisée de l'attaquant du FC Mantois et qui frôle le montant (20^e). Mais les Muriautins ne se laissent pas faire, bien au contraire, et répondent du tac-au-tac aux offensives des visiteurs, qui

parviennent toutefois à contenir les tentatives d'incursion grâce à une défense dure sur l'homme, mais propre. C'est d'ailleurs l'aspect physique, plutôt que technique, qui est à retenir de la rencontre : les duels âpres ont forcé l'arbitre à avertir les plus virulents, notamment lors d'un pied haut dangereux de la part d'un muriautin à la 35^{ème} minute.

Il était temps, pour l'OFC Les Mureaux, que l'homme en noir siffle la mi-temps. Car l'énorme occasion qui a suivi quelques mi-

nutes plus tard, quand le gardien muriautin a repoussé le ballon dans les pieds d'un Mantais qui a finalement manqué le cadre, a bien failli remettre les deux équipes sur un pied d'égalité à la pause. Mais les locaux ont tenu, longtemps, en repoussant les assauts répétés des visiteurs et notamment d'un Gorgui Diop en feu côté Mantais. S'ils ont bien cru tenir une victoire cruciale, qui leur aurait permis de se donner de l'air au classement, le verrou a bel et bien fini par sauter à la 83^{ème} minute quand Mamadou Keita, le capitaine et numéro 5 du FC Mantois, a égalisé sur coup de pied arrêté.

Un match nul qui, finalement, n'arrange personne au classement : les Mantais, avec 9 points, ne profitent pas du faux-pas de la réserve du Red Star et du Paris 13 Atletico et restent 4^{ème} de la poule, tandis que l'OFC Les Mureaux reste englué en bas de classement, plus précisément à la 10^{ème} place, avec 4 petits points. Prochaines batailles dès ce samedi avec la réception du Plessis-Robinson pour le FC Mantois, et un déplacement du côté de Montrouge pour l'OFC Les Mureaux. ■

SPORT INSOLITE

Une course de chiens de traîneau sur l'Île de loisirs des Boucles de Seine

Le Club de Pulka et de Traîneau à Chiens d'Île-de-France (CPTCIF) organise une course de chiens de traîneaux, ce week-end à Moisson.

Oubliez la neige et les grands espaces du Grand Nord : les chiens de traîneaux débarquent à Moisson les samedi 8 et dimanche 9 novembre pour une course pas comme les autres, organisée par le Club de Pulka et de Traîneau à Chiens d'Île-de-France (CPTCIF).

Sur les chemins de l'Île de loisirs des Boucles de Seine, mushers et huskys survoltés s'élanceront sur des parcours allant de 1 à 7,5 km. Les départs auront lieu le samedi à 12h et le dimanche à 10h, avec en prime un dîner des mushers pour refaire la course autour d'une assiette bien méritée. Restauration, hébergement et bonne humeur seront au rendez-vous. Et pour les curieux, l'entrée est libre : de quoi venir encourager ces binômes pleins d'énergie et respirer un grand bol d'air nordique... sans quitter les Yvelines. ■

BASKET-BALL

NM1 : Nouvelle défaite frustrante pour Poissy

Les Jaunes et bleus se sont inclinés sur le score de 81 à 85 lors de la réception de Val de Seine Basket, le vendredi 31 octobre au complexe sportif Marcel Cerdan de Poissy.

Il n'y a pas qu'au foot que l'on a eu droit à un derby, le week-end dernier. Le Poissy Basket accueillait en effet son voisin du Val de Seine

Basket à l'occasion de la 9^{ème} journée de Nationale Masculine 1, le vendredi 31 octobre. Pourtant bien décidés à mettre fin à leur série de

défaite qui dure depuis le mois de septembre, il semblerait que les Pisciacais ait eu peur de la victoire, lors de ce match d'Halloween : les Jaunes et Bleus ont encore une fois perdu d'un cheveu, laissant échapper un succès pour 4 petits points, comme lors du match précédent.

Après un premier quart-temps à l'issue duquel les deux équipes se sont retrouvées à égalité, le PBA s'est montré autoritaire, rentrant au vestiaire avec 3 points d'avance. Mais ça, c'était avant une troisième manche catastrophique qui a vu les visiteurs s'envoler avec 30 points inscrits. C'est donc avec 11 points de retard que les Jaunes et bleus ont abordé le dernier quart-temps, et malgré une belle remontée, la victoire semblait relever de l'impossible : à l'arrivée, c'est une défaite 85 à 81 pour des Pisciacais, et ce malgré la belle prestation de la nouvelle recrue venue de Lorient, Brahim Dohou, qui a inscrit 22 points. Désormais 13^{ème} de la poule A, Poissy devra à tout prix se relancer ce mardi 4 novembre face au Pôle France, bon dernier et qui n'a pas encore gagné cette saison. ■

VOLLEY-BALL

Élite : Le CAJVB n'y arrive plus

Les Corsaires ont encaissé une troisième défaite de rang, le week-end dernier face au Loisirs Inter Sport Saint-Pierre, sur le score de 3 sets à 1.



Nouvelle défaite rageante pour les Corsaires, après celles face au Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor.

Ils espéraient retrouver le chemin de la victoire devant leurs supporters. Ils sont finalement tombés sur plus fort qu'eux : les Corsaires du Confluent n'ont pas fait le poids face au Loisirs Inter Sport Saint-Pierre, troisième du classement, lors de la rencontre du samedi 1^{er} novembre comptant pour la 7^{ème} journée de championnat Élite.

Dépassés dès l'entame, avec une première manche perdue 18 à 25, les joueurs du CAJVB ont pour-

tant montré du répondant en s'adjudgeant le second set sur le score de 25 à 17. Mais malheureusement, les locaux n'ont jamais su remettre le couvert et ont finalement perdu les deux derniers (21-25, 23-25). À l'arrivée, cela fait 3 sets à 1 pour les visiteurs, et une 5^{ème} défaite en 7 rencontres pour le CAJVB qui descend à la 10^{ème} place de la poule A. La prochaine rencontre, le 15 novembre face au dernier, Amiens, pourrait leur permettre de repartir de l'avant. ■



Le Poissy Basket compte désormais 8 défaites en 9 journées de championnat.

ILLUSTRATION/LAGAZETTE YVELINES

ARCHIVES/LAGAZETTE YVELINES

Sepur 60 ANS

60 ANS DE SEPUR : UNE CÉLÉBRATION PARTOUT EN FRANCE

À l'occasion de notre 60^e anniversaire, nous avons parcouru la France pour organiser **61** événements dans nos agences. Ce sont plus de **3500** collaborateurs qui ont partagé des moments uniques, renforçant les liens et l'esprit d'équipe qui font la force de SEPUR.



CULTURE
LOISIRS

■ LA REDACTION

La 26^{ème} édition de *Blues sur Seine* sera celle des retours. Celui de nombreuses têtes d'affiches bien connues des habitués, comme Ben l'Oncle Soul le 21 novembre à Mantes-la-Ville, ou de Faada Freddy (8 ans après) pour ouvrir les hostilités, le 7 novembre à Conflans-Sainte-Honorine. Retour, également, du Tremplin musical, abandonné il y a deux ans et qui permettra au public de découvrir de nouveaux talents sélectionnés avec soin ces derniers mois, le 9 novembre à Mantes-la-Jolie.

Mais aussi retour dans deux communes importantes de la Vallée de Seine, Poissy et Les Mureaux, qui n'avaient plus accueilli le festival depuis quelques années. Une véritable satisfaction pour Laura Lelong-Mazet, directrice du festival. « *Le but était de s'ancrer à nouveau sur territoire, avec des têtes d'affiches internationales et, en parallèle, une programmation de découvertes avec des petites pépites*

VALLEE DE SEINE

Le festival *Blues sur Seine* veut « s'ancrer à nouveau sur le territoire »

Avec une programmation mêlant têtes d'affiches internationales et pépites émergentes, du 7 au 22 novembre, l'équipe du festival *Blues sur Seine* promet une édition ambitieuse, tant au niveau de ses concerts que de ses actions culturelles.

■ MAXIME MOERLAND

nationales et internationales qu'on cherche à valoriser ».

Parmi ces curiosités, Laura Lelong-Mazet en porte une particulièrement dans son cœur. Une proposition à la fois originale et inclusive : un concert chansigné, à destination des personnes sourdes et malentendantes, le jeudi 20 novembre au conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie. « *J'en suis très fière, c'est un projet unique, exceptionnel, s'enthousiasme-t-elle. C'est le fruit d'un travail de fond mené depuis plusieurs mois* ». C'est Emilie Hédou, véritable bâton de dynamite soul, jazz et blues, qui naviguera entre ses propres compositions et des reprises du répertoire de Nina Simone, Janis Joplin, Tom Waits ou Etta James... le tout entièrement interprété par une chansigneuse en langue des signes françaises, amenant une dimension artistique supplémentaire mais également une ouverture aux publics sourds et malentendants.

Cette initiative est l'une des preuves de la volonté du festival de toujours se réinventer. Un impératif, à l'heure où 93 % des festivals sont en difficulté financière en France et que la moitié est déficitaire, selon le bilan du Syndicat des musiques actuelles, publié le mercredi 15 octobre. « *C'est une situation compliquée, admet la directrice de Blues sur Seine. Les cachets artistiques ont augmenté, comme les coûts de la technique, de la production... Mais après 26 ans d'existence,*

on ne cesse de se remettre en question, car on ne sait pas si on pourra continuer l'année d'après. L'action culturelle que l'on mène avec tous les publics fait que les collectivités nous suivent, mais il faut faire un vrai travail pour prouver qu'on est toujours là, avec de nouvelles idées et de nouveaux projets ».

En tout cas, cette hausse des coûts, assumés par le festival, n'a pas influé sur le prix des billets, avec des concerts allant de 8 euros pour les premiers prix, à 30 euros pour les têtes d'affiches. « *Ce n'est pas au public d'équilibrer tout ça, assure Laura Lelong-Mazet. On va quoi qu'il en coûte essayer de trouver des ressources propres et des financements avant de changer la politique tarifaire* ». ■



Depuis 1999, le festival organise des concerts de blues et de ses dérivés avec des artistes internationaux, européens et français dans de nombreux lieux de la Vallée de la Seine.

LES MUREAUX

Les sapeurs-pompiers en concert

Les 55 musiciens et musiciennes de l'orchestre des sapeurs-pompiers de Paris se produiront au Coséc Pablo Neruda des Mureaux, le samedi 15 novembre.

Chaque année, ils réalisent plus de 200 prestations aux quatre coins du pays (et du monde), que cela soit des concerts ou des projets pédagogiques auprès des établissements scolaires : les musiciens et musiciennes des sapeurs-pompiers de Paris seront de passage du côté de la ville des Mureaux le samedi 15 novembre prochain, au Coséc Pablo Neruda, pour un concert événement.

55 musiciens
sur scène

C'est sous les coups de 16h, et jusqu'à 17h30, que les 55 musiciens qui composent l'orchestre feront profiter le public de leur répertoire, dans le cadre de la programmation de la saison culturelle 2025-2026 de la commune.

Le prix des billets est fixé à un tarif unique de 25 euros sur la billetterie de la Ville, accessible à l'adresse www.billetterie.lesmureaux.fr. ■

POISSY

Quand Jean-Pierre Darroussin et Stéphane Guillon jouent « *Inconnu à cette adresse* » sur les planches

L'adaptation de l'œuvre de Kathrine Kressmann Taylor, mise en scène par Jérémie Lippmann, sera jouée au théâtre de Poissy le mercredi 19 novembre.

À travers dix-neuf lettres échangées entre un marchand d'art juif installé aux États-Unis et son ami

allemand retourné au pays, la pièce déroule la tragédie de la montée du nazisme : l'amitié se fissure, la

peur s'installe, et l'idéologie nazie s'immisce entre les lignes. Peu à peu, la correspondance se fait plus froide, plus tendue... jusqu'à l'indifférence et la cruauté.

Vous l'aurez certainement reconnue : le mercredi 15 novembre le Théâtre de Poissy proposera « *Inconnu à cette adresse* » sur ses planches. Mise en scène par Jérémie Lippmann, cette adaptation du texte de Kathrine Kressmann Taylor réunit Jean-Pierre Darroussin et Stéphane Guillon, dans un face-à-face d'une intensité rare.

Entre tension morale et émotion brute, cette lecture scénique interroge la loyauté, la trahison et la capacité de chacun à rester humain dans la tourmente. Un texte court, implacable, d'une modernité troublante, sublimé par ces deux comédiens. Pour plus d'informations, rendez-vous sur theatre-poissy.fr. ■

ANDRESY

Quand l'orgue et la danse se rencontrent

Voilà deux arts que l'on n'associe généralement pas l'un à l'autre : l'orgue et la danse. Pourtant, ils se rencontreront le dimanche 16 novembre à l'occasion d'un spectacle à l'église Saint-Germain d'Andrésy : Michel Boédéc, organiste titulaire de l'église Saint-Pierre de Montmartre à Paris après l'avoir été à Notre-Dame de Clignancourt et à Rennes, explore toutes

les nuances de cet instrument sacré avec à ses côtés, la danseuse et comédienne Juliette Betten-court, que vous avez pu apercevoir dans les films *L'Origine du monde* et *Hasta Manana*. À eux deux, ils donneront vie à la musique par une interprétation sensible et poétique lors d'un concert prévu sous les coups de 16h. L'entrée est libre, et le tarif est au chapeau. ■

SAILLY

Le film *Vivant parmi les vivants* projeté à la Ferme de la cure

Dans le cadre des *Petits Moments du Vexin*, l'association La Sève propose, le vendredi 14 novembre à la Ferme de la cure de Sailly, une projection du film *Vivant parmi les vivants* de Sylvère Petit, réalisateur de documentaire et photographe qui sera d'ailleurs présent pour l'occasion. Dans ce documentaire, il propose une réflexion sur notre rapport aux autres vivants en suivant les traces d'un jument de Przewalski, d'une chienne

citadine et... de deux philosophes, Baptiste Morizot et Vinciane Despret. La projection sera précédée d'un marché de producteurs locaux et d'une visite de la ferme, tandis que l'événement est organisé avec le soutien du Parc naturel régional du Vexin français dans le cadre des *Petits Moments du Vexin* et avec le soutien de la CAF des Yvelines & du SDJES Yvelines dans le cadre du projet « *Alimentons-nous !* ». ■



Le rendez-vous est donné à 20h30, le 15 novembre au théâtre de Poissy.

JEUX

SUDOKU :
niveau facile

	3	5		6		8		2
7				8	5		6	4
8		6	7	2	4			
5	2	1	6	3		4	8	
	8	7	5		2		1	
6				7	8	5	2	3
	7	3		9	6	2	5	8
2		4			7		9	
9		8	2		3		4	

5	8	7			2	3	1	
3			5	7	9		8	2
	9	4	8	1			5	6
7	3		9	2	6		4	
1	4							3
		5	3			9	7	8
8		6	2	3			9	1
	5	3		8	7	6		4
4	1		6	9		8	3	

				7				
8	4	3	1	9		6	2	7
	5			4	3		8	9
	7		6			9		5
	2	9	5	7		8		1
6				8		7		2
1		4		3		5	7	
5	8		7	1	6	3	9	4
	3			5	8		1	

SUDOKU :
niveau moyen

4					5	3	7	
1		9			7		2	
3			9	6	4	8	1	
		2		4				7
		5		2	8			1
		1	5	9		2	4	8
	9	6		3				
		3				1		2
	1	4	8	7		5		

6	9		8		3	1		
	2		4		6	3		8
	4			9				
				4		7	3	9
		9	6					4
1	4			9	8			
	5	7	3				2	
			7	2		5		1
8	1	2		6	5		7	

9								8
5			4		9			
	4	1	2	8	7	5	9	
2	8		6		3	7	5	
			9					1
1	3	4						
6		7	1					5
				7			3	2
8	2	3		9	4	1	6	

SUDOKU :
niveau difficile

		5				4		
6					2			
			6				5	
5	8		7				4	
		4			5			
7			9	6				5
	5		2		6	7		9
3	7							
	6			7	3		8	4

	1	7				8	3	
3					2		1	
			1					
		3			6		4	1
4		1		3				
8		2	6			5		
6					5	1		8
1			8		9			

			6				4	
1	4			3				2
7			4			6		
	1	5						8
			1		8		6	
9				3			5	1
	7	2		1				9
		8		9		3		
	9			8			2	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°457 du 29 octobre 2025 :

niveau facile

4	3	5	9	6	1	8	7	2
7	9	2	3	8	5	1	6	4
8	1	6	7	2	4	9	3	5
5	2	1	6	3	9	4	8	7
3	8	7	5	4	2	6	1	9
6	4	9	1	7	8	5	2	3
1	7	3	4	9	6	2	5	8
2	5	4	8	1	7	3	9	6
9	6	8	2	5	3	7	4	1

5	8	7	4	6	2	3	1	9
3	6	1	5	7	9	4	8	2
2	9	4	8	1	3	7	5	6
7	3	8	9	2	6	1	4	5
1	4	9	7	5	8	2	6	3
6	2	5	3	4	1	9	7	8
8	7	6	2	3	4	5	9	1
9	5	3	1	8	7	6	2	4
4	1	2	6	9	5	8	3	7

2	9	1	8	6	7	4	5	3
8	4	3	1	9	5	6	2	7
7	5	6	2	4	3	1	8	9
4	7	8	6	2	1	9	3	5
3	2	9	5	7	4	8	6	1
6	1	5	3	8	9	7	4	2
1	6	4	9	3	2	5	7	8
5	8	2	7	1	6	3	9	4
9	3	7	4	5	8	2	1	6

niveau moyen

4	6	8	2	1	5	3	7	9
1	5	9	3	8	7	4	2	6
3	2	7	9	6	4	8	1	5
8	3	2	6	4	1	9	5	7
9	4	5	7	2	8	6	3	1
6	7	1	5	9	3	2	4	8
5	9	6	1	3	2	7	8	4
7	8	3	4	5	6	1	9	2
2	1	4	8	7	9	5	6	3

6	9	5	8	7	3	1	4	2
7	2	1	4	5	6	3	9	8
3	4	8	1	9	2	6	5	7
2	8	6	5	4	1	7	3	9
5	3	9	6	8	7	2	1	4
1	7	4	2	3	9	8	6	5
4	5	7	3	1	8	9	2	6
9	6	3	7	2	4	5	8	1
8	1	2	9	6	5	4	7	3

9	6	2	3	5	1	4	7	8
5	7	8	4	6	9	2	1	3
3	4	1	2	8	7	5	9	6
2	8	9	6	1	3	7	5	4
7	5	6	9	4	8	3	2	1
1	3	4	7	2	5	6	8	9
6	9	7	1	3	2	8	4	5
4	1	5	8	7	6	9	3	2
8	2	3	5	9	4	1	6	7

niveau difficile

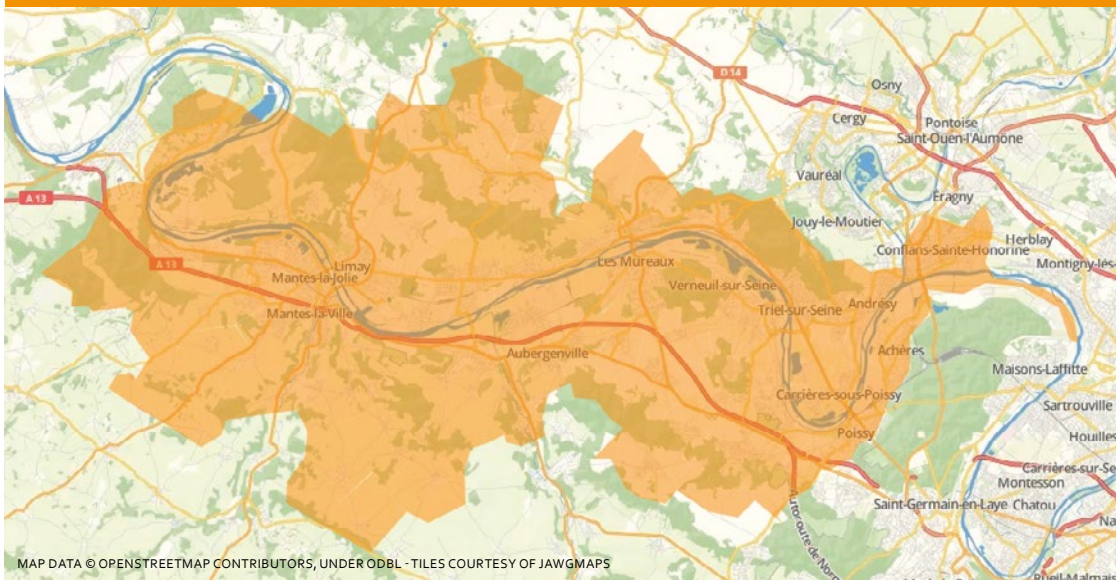
8	2	5	1	3	7	4	9	6
6	4	9	8	5	2	3	1	7
1	3	7	6	4	9	2	5	8
5	8	6	7	2	1	9	4	3
2	9	4	3	8	5	6	7	1
7	1	3	9	6	4	8	2	5
4	5	8	2	1	6	7	3	9
3	7	1	4	9	8	5	6	2
9	6	2	5	7	3	1	8	4

5	1	7	9	6	4	2	8	3
3	8	4	5	7	2	6	1	9
9	2	6	1	3	8	4	5	7
2	5	3	8	9	6	7	4	1
4	6	1	7	2	3	8	9	5
7	9	8	4	5	1	3	6	2
8	3	2	6	1	9	5	7	4
6	7	9	2	4	5	1	3	8
1	4	5	3	8	7	9	2	6

8	2	3	9	6	5	1	7	4
1	4	6	8	7	3	5	9	2
7	5	9	4	2	1	6	8	3
6	1	5	7	4	9	2	3	8
2	3	4	1	5	8	9	6	7
9	8	7	6	3	2	4	5	1
5	7	2	3	1	6	8	4	9
4	6	8	2	9	7	3	1	5
3	9	1	5	8	4	7	2	6

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la
vallée de Seine, de Rosny-
sur-Seine à Achères en
passant par chez vous !

Vous avez une information à nous
transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !
redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddadouidi
- le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport,
culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-
yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddadouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en
page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset
Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 11-2025 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) : 1945-2025

PMI : 80 ANS d'engagement à vos côtés !

DU
3 AU 7
NOVEMBRE
2025



Grossesse, petite enfance, parentalité :
à chaque étape, une **PMI**
+ proche et + accessible.



Découvrez les dates
des portes-ouvertes
dans votre PMI.



Yvelines
Le Département